



L'été, les vacances, les voyages et compagnie...

La saison estivale demeure pour plusieurs l'occasion de relaxer un peu et de prendre des vacances à l'extérieur de la maison. Lorsque votre animal de compagnie préféré fait partie intégrante de votre quotidien, des principes et des précautions de base doivent être respectés afin de rendre les vacances agréables pour tous.

D'abord, prenons l'hypothèse où vous partez de la maison et laissez votre animal seul. Les petits rongeurs, lapins, oiseaux et félins peuvent demeurer plusieurs heures sans présence humaine. Toutefois, assurez-vous qu'un voisin ou ami peut venir au moins une fois par jour alimenter, veiller à l'hygiène et divertir votre animal. Les petites espèces préfèrent demeurer dans leur habitat quotidien. Un changement de domicile ou un transport prolongé en automobile peuvent amener un stress plus important que de perdre votre présence pendant quelques jours. Il est important de laisser à la personne responsable les quantités de nourriture administrées ainsi que l'heure des repas. Idéalement, la personne doit rester pendant le repas afin de s'assurer que votre animal mange bien. Au moindre signe inquiétant de maladie (diarrhée importante, vomissement, léthargie, blessure) il est primordial de posséder le numéro de téléphone où vous rejoindre ainsi que celui de votre vétérinaire régulier. Vous pouvez également prévenir les incidents fâcheux lors d'urgence en communiquant préalablement à votre vétérinaire et lui indiquer à quel endroit vous partez en vacances et autoriser un montant X de traitements en cas de pépins majeurs.

Une autre option consiste à faire garder votre animal dans une pension ou chez un ami. Si la pension pour animaux vous intéresse, sachez qu'il est conseillé de la visiter préalablement ou de demander l'avis de votre vétérinaire. Intéressez-vous au logis, à l'exercice que votre animal aura l'occasion de faire, aux possibles contacts avec d'autres animaux ainsi que du statut vaccinal requis. En effet, les pensions de bonne réputation exigent une vaccination de base à date ainsi qu'un vaccin particulier chez le chien nommé populairement « la toux de chenil » ou médicalement « Bordetella Bronchiseptica ». Si votre pitou n'a jamais été vacciné pour cette maladie, il est recommandé de visiter votre vétérinaire au moins une semaine avant le gardiennage afin de laisser le temps à votre chien de produire les anticorps adéquats.

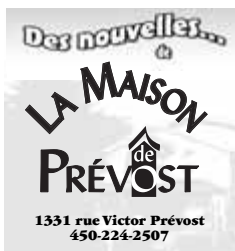
Si vous faites garder votre animal chez un ami, assurez-vous de bien informer ce dernier des habitudes de votre animal en ce qui a trait aux repas et exercices requis. Si votre ami possède des animaux, il est important que tous s'entendent bien avant le départ et que le statut vaccinal de tous soit à date. Prévoyez des rencontres d'essai entre les animaux en augmentant graduellement le temps qu'ils auront à passer ensemble. Les chats, particulièrement attachés à leur routine, ont besoin de cette adaptation. De plus, évitez de laisser sans surveillance des combinaisons prédateur/proie (ex : chat et oiseau, furet et oiseau ou lapin et chat...) C'est une très mauvaise idée qui se termine souvent très mal!

Ensuite, imaginons que votre toutou vous accompagne durant le voyage. Plusieurs animaux tolèrent bien la voiture pendant un long trajet. Toutefois, les chats et certains chiens sont souvent craintifs dans la voiture, vocalisent, bougent énormément et peuvent manifester des symptômes digestifs désagréables (nausées, vomissement, diarrhée, perte d'appétit...). De manière préventive, il est toujours conseillé d'habituer votre animal à des promenades graduelles en auto, en augmentant progressivement la durée des déplacements. Autrement, si vous n'avez pas la possibilité de faire cette désensibilisation, sachez qu'il existe des médicaments qui peuvent tranquilliser votre cher toutou pendant le voyage. Toutefois, discutez-en avec votre vétérinaire, car ces drogues sont sous prescription médicale et nécessitent un bon examen de bonne santé préalable.

Finalement si vous quitter le pays, sachez que les exigences médicales sont différentes et particulières à chaque frontière. Informez-vous auprès de l'ambassade du pays ou sur Internet. Certains pays exigent des vaccins, des micro-puces, des certificats de bonne santé ou des titrages d'anticorps. L'idéal reste que votre animal voyage avec vous toutefois, certaines compagnies aériennes exigent que les animaux restent avec les bagages. Assurez-vous que votre animal ne manque de rien durant le vol : nourriture, eau, confort, calme, chaleur...C'est à vous de tout prévoir, vous avez la responsabilité du confort de votre animal. N'oubliez pas que ce voyage demeure un stress incroyable pour votre animal qui ne comprend pas ce qui lui arrive et qui peut facilement paniquer et manger beaucoup moins qu'à l'habitude.

Bon voyage!

Dre Valérie Desjardins  
2906, Cûré Labelle, Prévost - Tél.: 224-4460  
www.hopitalveterinaire.com



## Visite d'une équipe de Bell Canada

**Le 11 juillet dernier, huit organismes partenaires de Centraide Laurentides ont tous reçu la visite d'une quinzaine de représentants de la haute direction de Bell Canada, venus pour une corvée d'entraide.**

Cette activité, planifiée dans le cadre d'une rencontre d'affaires des hauts dirigeants de Bell à Saint-Sauveur, avait pour but d'y ajouter un volet mobilisateur et caritatif. En quelques heures, dans une atmosphère détendue et joviale, le groupe de Bell Canada présent à la Maison d'accueil de Prévost a peint l'escalier extérieur et la galerie avant, fournissant ainsi une aide inestimable à cet organisme communautaire. Il faut

également mentionner que la participation de Bell comprenait l'achat de tout le matériel nécessaire, dont les surplus ont été laissés à chacun des organismes. Au total, 128 cadres dirigeants de Bell Canada ont participé à cette activité qui laisse à la communauté un agréable souvenir du passage des gens de Bell dans la région! Merci et bravo pour cette initiative.



À l'avant: Pat Button, Karen Gould, Franco Scianmamblo, Patrick Pichette, Barry Burton, à l'arrière: Michael Cole, Jon Wiese, Lib Gibson, Mike Redding, Bruce Furlong, Sean O'Leary, Paul Rowe.

## Été 2006 – Voici l'occasion de participer à la production d'un vrai journal!

# Club Ado Média

Pour une deuxième année, le Journal de Prévost offre la possibilité aux jeunes de 11 à 16 ans de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs de vivre une expérience unique.

Les pages 20 et 21 présentent les articles de nos jeunes journalistes

Demandez Raphaëlle  
Tél.: (450) 432-7527  
clubadomedia@journaldeprevost.ca

- Inscriptions limitées
- Frais rattachés à certaines activités

Journal de Prévost

**Mission :** www.journaldeprevost.ca  
Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

**AVIS :**  
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises  
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél.: 450 602-2794  
Télé.: 450 224-1548

**Fondateur :**  
Jean Laurin

**Rédacteur en chef et directeur technique :**  
Michel Fortier, tél.: 450 602-2794  
redaction@journaldeprevost.ca  
www.journaldeprevost.ca

## Des nouvelles du Comité des Loisirs des Domaines

André Dupras

### Coupe du Nord 2006

La deuxième tranche de la Coupe du Nord se déroulera le mercredi 26 juillet prochain et la lutte s'annonce déjà vive dans plusieurs catégories. Rappelons quelques faits de la première course du 21 juin dernier où 97 coureurs ont pris le départ sous un soleil magnifique et une foule enthousiaste. Plusieurs surprises attendaient les coureurs à ce rendez-vous annuel, un parcours technique et rendu boueux par les fortes pluies du mois de juin.

Vous pouvez consulter les résultats de la première course sur le site de la FSCQ et venez nombreux au prochain rendez-vous du 26 juillet prochain. Le départ se fera dans le Parc de la Coulée à 18.30H face à l'école du Champs-Fleuri.

### Conférence sur les champignons sauvages!

Le Comité des Loisirs, en collaboration avec une érudite en mycologie, organise une conférence sur les

champignons sauvages dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2006, de 9h à 12h. D'une durée de 3 heures, cette formation aura d'abord lieu à l'intérieur et ce, environ 1 heure. Par la suite, une randonnée en forêt et une dégustation suivront. Cette formation touche les points suivants: comment, où et quand cueillir, comment identifier les champignons sauvages? Les meilleurs et les plus dangereux. Les empoisonnements. Recettes et conservation. L'activité a lieu beau temps mauvais temps. Il faut s'habiller en conséquence. Les gens peuvent apporter un petit couteau, des sacs de papier et un panier. Le coût est de 20\$ par personne. Inscription obligatoire avant le 15 septembre. Rejoindre Lucie Renaud au 450-530-7562 ou par courriel: [skiveloprevost@botmail.com](mailto:skiveloprevost@botmail.com).

Si vous êtes intéressés à participer à une corvée ou encore pour vous joindre à notre équipe de bénévoles, contactez-nous au 450-530-7562 ou écrivez nous [skiveloprevost@botmail.com](mailto:skiveloprevost@botmail.com)

### Concours d'écriture des éditions prévostaises

Annie Depont

Le concours d'écriture des éditions prévostaises s'adresse à toute personne, lecteur ou lectrice de la région, jeune ou moins jeune. Il sera doté d'une bourse de 200 \$ et d'une publication dans le journal avec la présentation de son auteur. Soyez journaliste d'un

jour! Goûtez au vertige de la page blanche, à l'ivresse de son contenu. Aucun sujet n'est imposé, aucune forme. Seule la longueur du texte est limitée: un feuillet, 500 à 800 mots. Un texte par personne. Les textes devront parvenir par courriel à [concours@journaldeprevost.ca](mailto:concours@journaldeprevost.ca) avant le 1<sup>er</sup> août.

### Concours: l'artiste de l'année

Du 31 juillet au 6 août le Symposium de peinture de la gare de Prévost sera doté d'un prix offert par le Journal de Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs.

Les membres du jury, composé de journalistes et de peintres professionnels seront présents parmi les visiteurs du symposium. Ils se

réuniront avant la fin de l'événement et éliront l'artiste de l'année. Les critères suivants feront partie du pointage: la démarche artistique, la qualité technique, la présentation. Un prix en argent sera offert au gagnant ou à la gagnante, ainsi qu'un diplôme et une présentation dans le Journal.

### Annie Depont à la coordination de l'information culturelle

Michel Fortier, rédacteur en chef

Vous serez heureux d'apprendre que Madame Annie Depont prendra dorénavant la destination des courriels relatifs aux événements culturels à paraître dans le Journal de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Madame Depont a une réputation établie dans le

domaine de la culture dans les Laurentides, elle collabore au Journal de Prévost depuis près de 6 ans, toutes qualités, qui lui permettront de coordonner l'information culturelle de ce Journal. Je vous invite donc à utiliser l'adresse suivante:

Annie Depont [culture@journaldeprevost.ca](mailto:culture@journaldeprevost.ca)

**Infographie :**  
Carole Bouchard et Claire Delpla  
[infographie@journaldeprevost.ca](mailto:infographie@journaldeprevost.ca)

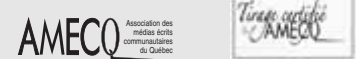
**Représentante publicitaire :**  
Fernande Gauthier,  
Tél.: 450 224-1651  
Cell.: 450-530-0812  
[fernandegauthier@videotron.ca](mailto:fernandegauthier@videotron.ca)

**Imprimeur :**  
Transcontinental Impression

**Tirage :** 8 400 exemplaires  
**Distribution :** Postes Canada

**Dépôt légal :**  
- Bibliothèque nationale du Québec  
- Bibliothèque nationale du Canada  
**ISSN 1496-2497 Journal de Prévost**

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec



« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. » Jacques Prévert